

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt-quatre pages et publiée le 15 de chaque mois  
à Saint-Boniface, Manitoba

Abonnement: Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 frs.

VOL. XXIX

NOVEMBRE 1930

No 11

SOMMAIRE:—Encyclique sur l'Éducation chrétienne de la Jeunesse —  
Le vingtième anniversaire de l'Association d'Éducation d'Ontario  
— De jure denuntiandi nullitatem matrimonii — Deux calendriers  
pour 1931 — Un monument à Mgr Bourget — Le mandement d'entrée  
de S. G. Mgr Villeneuve — Une organisation diocésaine de secours à  
Gravelbourg — Un monastère du Précieux Sang à Winnipeg — La  
visite du R. P. Paul Doncoeur, S. J. — Mémoire ou notice sur l'établis-  
sement de la mission de la Rivière Rouge — L'anniversaire de la mort  
de S. G. Mgr Mathieu — Clubs neutres — La prière en famille —  
Feu M. l'abbé Antoine Plucinski — Ding! Dang! Dong! — R. I. P.

## ENCYCLIQUE SUR L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE DE LA JEUNESSE (1)

(Suite et fin)

### Fin et forme de l'éducation chrétienne

La fin propre et immédiate de l'éducation chrétienne est de coopérer à l'action de la grâce divine dans la formation du véritable et parfait chrétien, c'est-à-dire à la formation du Christ lui-même dans les hommes régénérés par le baptême, suivant l'expression saisissante de l'Apôtre: "Mes petits enfants, pour qui j'éprouve de nouveau les douleurs de l'enfantement jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous". (63) En effet, le vrai chrétien doit vivre sa vie surnaturelle dans le Christ: "Le Christ, votre vie" (64), dit encore l'Apôtre, et le manifester dans toutes ses actions, "afin que la vie même de Jésus soit manifestée dans notre chair mortelle". (65)

#### A) Former le vrai chrétien

Il s'ensuit que l'éducation chrétienne embrasse la vie humaine sous toutes ses formes: sensible et spirituelle, intellectuelle et morale, individuelle, domestique et sociale, non certes, pour la diminuer en quoi que ce soit, mais pour l'élever, la régler, la perfectionner d'après les exemples et la doctrine du Christ.

(1) Cf. "Les Cloches", pages 49, 73, 97, 145, 169, 193 et 217.

(63) *Gal. IV, 19: Filioli, mei, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis.*

(64) *Col. III, 4: Christus, vita vestra.*

(65) *II Cor. IV, 11: Ut et vita Iesu manifestetur in carne nostra mortali.*

Le vrai chrétien, fruit de l'éducation chrétienne, est donc l'homme surnaturel qui pense, juge, agit avec constance et avec esprit de suite, suivant la droite raison éclairée par la lumière surnaturelle des exemples et de la doctrine du Christ, ou, pour employer une expression actuellement courante: un homme de caractère, vraiment accompli. Ce n'est pas n'importe quelle suite ou fermeté de conduite, basée sur des principes tout subjectifs, qui constitue le caractère, mais la constance à obéir aux éternels principes de la justice. Le poète païen le reconnaît lui-même, quand il loue sans les séparer les deux qualités de "l'homme juste et ferme dans sa résolution" (66). C'est d'ailleurs une condition de la pleine justice que de rendre à Dieu ce qui est à Dieu, comme le fait le vrai chrétien.

### B) Qui est aussi le citoyen le plus noble et le plus utile

Mais il semble aux profanes que pareil objectif et pareil terme de l'éducation chrétienne soient comme de pures abstractions, ou plutôt comme des choses impossibles à réaliser sans supprimer ou amoindrir les facultés naturelles, et sans renoncer à l'activité de cette vie terrestre; qu'ils sont donc en opposition avec la vie sociale et la prospérité matérielle, et contraires à tout progrès dans les lettres, les sciences, les arts et autres oeuvres de civilisation. A semblable objection déjà mise en avant par l'ignorance et les préjugés de païens même cultivés d'une époque, et malheureusement reproduite plus fréquemment et avec plus d'insistance en nos temps modernes, Tertullien avait ainsi répondu: "Nous ne sommes pas des étrangers à la vie. Nous nous rappelons fort bien nos devoirs de reconnaissance envers Dieu notre Maître et Créateur; nous ne rejetons aucun fruit de ses oeuvres; mais nous nous modérons dans leur usage pour ne pas en user mal ou avec excès. Et ainsi, nous n'habitons nullement dans ce monde sans place publique, sans marchés, sans bains, sans maisons, sans boutiques, sans écuries, sans vos foires et sans tous vos autres trafics. Comme vous, nous naviguons et nous guerroyons, nous cultivons les champs et nous faisons du commerce, si bien que nous pratiquons avec des échanges et nous mettons à votre disposition nos travaux. Comment pourrions-nous paraître inutiles à vos affaires quand nous y sommes mêlés et quand nous en vivons? Je ne le vois vraiment pas!" (67)

(66) Horat., *Od.*, 1, III, od. 3, v. 1: *Iustum ac tenacem propositi virum.*

(67) *Apol.*, 42: *Non sumus exules vitae. Meminimus gratiam nos debere Deo Domino Creatori; nullum fructum operum eius repudiamus; plane temperamus, ne ultra modum aut perperam utamur. Itaque non sine foro, non sine macello, non sine balneis, tabernis, officinis, stabulis, nudinis vestris, caeterisque commerciis cohabitamus in hoc saeculo.*

En réalité, le vrai chrétien, loin de renoncer aux oeuvres de la vie terrestre et de diminuer ses facultés naturelles, les développe et les perfectionne en les coordonnant avec la vie surnaturelle, de manière à ennoblir la vie naturelle elle-même, et à lui apporter aide plus efficace, non seulement en choses spirituelles et éternelles, mais aussi matérielles et temporelles.

C'est ce que démontre toute l'histoire du christianisme et de ses institutions, elle s'identifie avec l'histoire de la vraie civilisation et du vrai progrès jusqu'à nos jours. C'est ce que montrent encore particulièrement tous ces saints dont l'Eglise, et elle seule, est la mère très féconde; ils ont réalisé dans sa plus grande perfection l'idéal de l'éducation chrétienne: ils ont anobli et enrichi la communauté humaine de biens de toute sorte. De fait, les saints ont été, sont et seront toujours les plus grands bienfaiteurs de la société, comme aussi les modèles les plus parfaits pour toutes les classes et toutes les professions, tous les états et toutes les conditions de vie, depuis le simple et rustique paysan jusqu'au savant et au lettré, depuis l'humble artisan jusqu'au chef des armées, depuis l'homme privé, père de famille, jusqu'au roi conducteur de peuples et de nations, depuis les pauvres petites filles et les femmes au foyer domestique jusqu'aux reines et aux impératrices. Et que dire, à ne considérer que les résultats obtenus pour le bien-être matériel, de l'immense travail accompli par ces missionnaires de l'Evangile qui, avec les lumières de la foi, ont porté et portent aux peuples barbares les bienfaits de la civilisation; de ces fondateurs d'oeuvres sans nombre de charité ou d'assistance sociale; de ce cortège interminable de saints éducateurs ou de saintes éducatrices qui ont perpétué et multiplié leur action par leurs fécondes institutions d'éducation chrétienne, aide pour les familles et avantages inappréciable pour les nations?

### C) Jésus, maître et modèle d'éducation

Les voilà donc ces fruits, bienfaisants sous tous les rapports, que produit l'éducation chrétienne, justement grâce à cette vie et à cette vertu surnaturelles dans le Christ qu'elle développe et forme dans l'homme. C'est que le Christ Notre-Seigneur et Maître divin est le principe dispensateur de cette vie et de cette vertu, mais en même temps le modèle universel et accessible à toutes les conditions de l'humanité par ses exemples, ceux tout spécialement qu'il donne à la jeunesse dans sa vie cachée, labo-

---

*Navigamus et nos vobiscum et militamus, et rusticamur, et mercamur, proinde miscemus artes, operas nostras publicamus usui vestro. Quomodo infructuosi rideamur negotiis vestris, cum quibus et de quibus vivimus, non scio.*

rieuse, obéissante, ornée de toutes les vertus individuelles, domestiques et sociales, devant Dieu et devant les hommes.

### Conclusion

Et cet ensemble de trésors éducatifs de valeur infinie, dont Nous n'avons pu rappeler qu'une partie, est tellement le bien propre de l'Eglise qu'il en constitue comme la substance, puisque l'Eglise, en somme, est le corps mystique du Christ, son Epouse immaculée, et, par là, Mère très féconde, Educatrice souveraine et parfaite. Aussi, le grand et génial saint Augustin, dont nous allons célébrer la bienheureuse mort à l'occasion de son quinzième centenaire, éclatait-il dans la plénitude de son affection pour une telle mère, en de tels accents: "O Eglise catholique, Mère très véritable des chrétiens, tu as le mérite non seulement de nous enseigner le culte très pur et très chaste que nous devons à Dieu, et qui devient la meilleure joie de notre vie, mais de faire tellement tiennes la dilection et la charité envers le prochain que nous trouvons chez toi, souverainement efficaces, tous les remèdes aux maux nombreux dont souffrent les âmes à cause du péché. Tu exerces et tu instruis l'enfance avec simplicité, la jeunesse avec force, la vieillesse avec délicatesse, tenant compte des besoins du corps comme de ceux de l'âme. C'est par toi que le fils se soumet à ses parents, pour ainsi dire, dans une libre servitude, et que les parents commandent à leurs fils avec l'autorité de l'amour. C'est toi qui, par un lien religieux, plus fort et plus étroit que le lien du sang, unit le frère au frère; c'est toi qui, par un lien non seulement de vie commune, mais d'une certaine fraternité, unis les citoyens aux citoyens, les races aux races, en un mot, tous les hommes entre eux, en leur rappelant leur commune origine. Tu enseignes aux rois le dévouement envers leurs peuples, aux peuples l'obéissance envers leurs rois. Avec quel soin tu nous apprends à qui se doit l'honneur, à qui l'affection, à qui l'encouragement, à qui l'avertissement, à qui l'exhortation, à qui la correction, à qui le reproche, à qui le châtiment; montrant que si tout ne se doit pas également à tous, la charité, pourtant, doit être pour tous et l'injustice pour personne". (68)

(68) *De moribus Ecclesiae catholicae*, lib. I, c. XXX: *Merito Ecclesia catholica Mater christianorum verissima, non solum ipsum Deum, cuius adeptio vita est beatissima, purissime atque castissime collendum praedicat; sed etiam proximi dilectionem atque charitatem ita complectitur, ut variorum morborum quibus pro peccatis suis animae aegrotant, omnis apud te medicina praeponat. Tu pueriliter pueros, fortiter iuvenes, quiete senes prout cuiusque non corporis tantum, sed et animi aetas est, exerces ac doces. Tu parentibus filios libera quadam servitute subiungis, parentes filiis pia dominatione praeponis. Tu fratribus fratres religionis vinculo firmiore atque arctiore quam sanguinis nectis... Tu*

Elevons donc, Vénérables Frères, nos coeurs et nos mains, en supplication vers le ciel, vers le "Pontife et Gardien de "nos âmes" (69), vers ce Roi divin "qui donne des lois aux gouvernants", afin que, par sa vertu toute-puissante, il fasse en sorte que ces fruits splendides de l'éducation chrétienne se recueillent et se multiplient dans le monde entier, toujours davantage, pour le bien des individus et des nations.

En gage de ces célestes faveurs, avec une paternelle affection, à vous, Vénérables Frères, à votre Clergé et à votre peuple, Nous accordons la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre le 31 décembre 1929, la huitième année de Notre pontificat.

PIUS PP. XI.

*cires ciribus, gentes gentibus, et prorsus homines primorum parentum recordatione, non societate tantum, sed quadam etiam fraternitate coniungis. Doces Reges prospicere populis; mones populos se subdere Regibus. Quibus honor debeatur, quibus affectus, quibus reverentia, quibus timor, quibus consolatio, quibus admonitio, quibus exhortatio, quibus disciplina, quibus obiurgatio, quibus supplicium, sedulo doces; ostendens quemadmodum et non omnibus omnia, et omnibus charitas, et nulli debeatur iniuria.*

(69) Cfr. I Petr. II, 25: *Ad Pastorem et Episcopum animarum vestrarum.*



## LE VINGTIEME ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION D'ONTARIO

Archevêché de Québec, le 7 octobre 1930.

A M. Esdras Terrien,

Secrétaire de l'Association canadienne-française  
d'Education d'Ontario.

Cher Monsieur,

L'Association canadienne-français d'Ontario célébrera bientôt le vingtième anniversaire de sa fondation. Avec tous ses amis, je rends grâces au Ciel pour le bien qu'elle a accompli pendant cette période déjà longue.

Je me rappelle bien le Congrès où elle a pris naissance. La séance d'ouverture était présidée par Son Excellence Monseigneur Sbarretti, délégué apostolique, et honorée par la présence de plusieurs évêques. Nombreux étaient les congressistes, venus de toutes les régions de l'Ontario. Ces pères de familles, conscients de leurs devoirs envers leurs enfants et envers leur pays; conscients aussi de leurs droits de citoyens, et respectueux de ceux des autres groupes ethniques, réclamaient avec dignité, pour leurs fils une éducation conforme à leur mentalité et à leurs

traditions. Chez eux nulle mesquine passion. Leurs revendications étaient dominées par le souci supérieur de favoriser leur foi catholique et de conserver au Dominion le caractère que lui ont donné les deux races, à droits égaux, qui ont été parties au pacte de la Confédération.

Depuis cette époque, déjà lointaine, multiples ont été les activités de l'Association. L'une d'entr'elles lui a assuré le grand mérite d'obtenir par la persévérante fermeté de ses directeurs l'abolition du Règlement XVII, après avoir procuré à ceux-ci la consolation d'entendre le Saint-Père Benoît XV déclarer que les Canadiens-Français avaient le droit de réclamer l'enseignement de leur langue maternelle et l'amendement des lois scolaires de l'Ontario.

N'eût-elle à son crédit que ce changement, — pour ne pas mentionner les autres services rendus à nos compatriotes, — que nous devrions tous témoigner notre vive gratitude à l'Association canadienne-française d'Education, sans oublier l'abnégation ni le courage de ses chefs.

Elle poursuivra dans l'avenir, nous n'en doutons pas, le but assigné par ses fondateurs, en utilisant les moyens légaux, dans l'union de ses membres comme dans le respect de la justice et de la charité, sous la direction des évêques et en se maintenant en dehors et au-dessus des querelles des partis politiques.

Je prie le Seigneur de bénir les directeurs et tous les membres de l'Association ainsi que leurs travaux.

Votre dévoué en Notre-Seigneur,

Fr. Raymond-Marie Card. ROULEAU, O. P.  
Archev. de Québec.

\* \* \*

A l'occasion de ce vingtième anniversaire et de la "journée de l'Association", le 19 octobre, de semblables lettres ont été adressées à la très méritante Association par NN. SS. Forbes, archevêque d'Ottawa, Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, Rhéaume, évêque d'Haileybury, Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin, et Hallé, vicaire apostolique de l'Ontario-Nord — qui tous ont juridiction dans l'Ontario — ainsi que par S. G. Mgr Villeneuve, évêque de Gravelbourg.

Ces encouragements donnés à l'Association ontarienne sont un réconfort moral pour les Associations similaires du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

A ces témoignages joignons celui de l'Encyclique sur l'Education chrétienne de la Jeunesse de Sa Sainteté Pie XI. "Ainsi — déclare Sa Sainteté — tout ce que font les fidèles pour promouvoir et défendre l'école catholique destinée à leurs fils, est oeuvre proprement religieuse, et partant devient un devoir es-

sentiel de "l'action catholique". Elles sont donc particulièrement chères à Notre coeur paternel et vraiment dignes d'une haute approbation toutes ces associations spéciales qui, chez différentes nations, s'appliquent avec tant de zèle à une oeuvre si nécessaire.

"Qu'il soit donc proclamé hautement, qu'il soit bien entendu et reconnu par tous que, en procurant l'école catholique à leurs enfants, les catholiques de n'importe quelle nation ne font nullement oeuvre politique de parti, mais oeuvre religieuse indispensable à la paix de leur conscience; qu'ils ne cherchent pas du tout à séparer leurs fils du corps et de l'esprit de la nation, mais bien au contraire à leur donner l'éducation la plus parfaite et la plus capable de contribuer à la prospérité du pays. Un bon catholique, en effet, en vertu même de la doctrine catholique, est le meilleur des citoyens, attaché à sa patrie, loyalement soumis à l'autorité civile établie, sous n'importe quelle forme légitime de gouvernement."



### DE JURE DENUNTIANDI NULLITATEM MATRIMONII

D. — An conjuges qui, juxta canonem 1971, 1, n. 1 et interpretationem 12 martii 1929, habiles non sunt ad accusandum matrimonium, vi ejusdem canonis, 2 jus saltem habeant nullitatem matrimonii Ordinario vel promotori justitiae denuntiandi.

R. — Affirmative. (Commission d'interprétation, 17 février 1930.)

D'après le canon 1971, 1, n. 1, — commente la "Nouvelle Revue Théologique" — les conjoints ne peuvent être admis comme accusateurs dans le procès de nullité s'ils ont été la cause de cette nullité, soit qu'ils aient de mauvaise foi caché l'empêchement, soit qu'ils aient été la cause coupable du vice de consentement. Mais le même canon donne, dans son paragraphe 2, à tous ceux qui ne peuvent être accusateurs le droit de dénoncer l'invalidité du mariage à l'Ordinaire ou au procureur fiscal. On comprend immédiatement la raison de cette disposition. Quelle que soit la cause de cette invalidité, elle existe. Dès lors, il peut y avoir lieu de la faire constater et quelquefois ce sera un grave devoir, même pour la partie coupable. C'est à l'Ordinaire ou au procureur fiscal qu'il appartient dans ce cas de juger s'il y a lieu d'introduire la cause et de la poursuivre d'office. En agissant ainsi, on ne confère au coupable aucun privilège; on a seulement le souci nécessaire de la moralité publique.

Cette réponse toutefois conduit à une interprétation extensive du canon 1099, 1, n. 2, d'après lequel le procureur fiscal ne peut attaquer d'office la validité du mariage que si la cause de nullité est un empêchement "public de sa nature". Il sera, en

effet, amené à poursuivre la cause, même si l'empêchement est occulte de sa nature, pourvu que son existence soit démontrable en justice, c'est-à-dire qu'il soit au moins public de fait. C'est ce que le canon 1037 appelle, sans distinction, un empêchement public.



## DEUX CALENDRIERS POUR 1931

Le calendrier religieux et artistique de l'Oratoire Saint-Joseph devrait pénétrer dans toutes les familles pour y inspirer de salutaires réflexions et donner aux demeures un air plus chrétien. 50 sous l'unité, \$5.00 la douzaine, frais de port inclus. Adresse unique: Le Directeur des Annales, Oratoire Saint-Joseph, Montréal.

La même recommandation s'applique au calendrier de la Bonne Sainte Anne, qui contient des renseignements nombreux et une belle image de notre sainte patronne. 35 sous l'unité, \$3.50 la douzaine. Bureau des Annales, Sainte-Anne de Beaupré, Qué.



## UN MONUMENT A MGR BOURGET

La nouvelle chapelle mortuaire de la Cathédrale sera bientôt terminée, écrivait à son clergé, le 8 septembre, S. G. Mgr Gauthier, administrateur apostolique de Montréal. Il y a longtemps que nous songions à donner aux restes vénérables de nos évêques une demeure plus convenable que celle qui les abrite en ce moment. Il nous paraissait nécessaire aussi de les rendre plus accessibles et de faciliter d'autant le mouvement du souvenir et de la prière. Cette chapelle, qui est de même style que la grande église, fait honneur à l'architecte qui en a dressé les plans et aux artistes qui les ont exécutés. Tout en trahissant par de nombreux détails son originalité propre, elle nous remet devant les yeux quelques-unes des belles chapelles des basiliques romaines.

C'est donc au milieu même, face à l'autel, et dans un tombeau spécial, que reposeront les restes de Mgr Bourget. Il y aura bientôt cinquante ans que le grand évêque est mort, et personne ne sera surpris que dans cette cathédrale dont il a eu l'idée, nous ayons le souci de perpétuer d'une manière sensible son souvenir. Ce qu'il faut dire, c'est que sa valeur d'homme, l'éclat et la durée de ses services, l'éminence de ses vertus, l'importance des oeuvres qu'il a créées, le mettent hors de pair dans la lignée de nos évêques et suscitent autour de sa mémoire une vénération qui grandit avec les années. C'est pour satisfaire un sentiment légitime et répondre aux pieux désirs qui m'ont été maintes fois

exprimés que j'ai voulu lui rendre un hommage particulier. Il y a tout lieu d'espérer que nous pourrons installer son tombeau à la fin de septembre. Nous ferons alors, au cours du mois des Morts, la translation des restes de nos évêques et l'inauguration de notre chapelle. Vous serez avertis de la date exacte. Mais, dès aujourd'hui, je désire vous remercier de la réponse que vous avez faites à l'appel que je vous ai adressé. C'est votre générosité qui a rendu possible l'érection de notre chapelle mortuaire. Je veux ajouter que parmi les lettres que j'ai reçues à cette occasion, plusieurs ont été extrêmement touchantes. Elles exprimaient parfois un juste sentiment de reconnaissance pour des faveurs dues à l'intercession de Mgr Bourget. Elles démontrent surtout la persistance de son culte au sein de nos familles. Nous ne devons pas devancer les jugements de l'Eglise; mais nous serons plus activement portés à demander au bon Dieu la glorification de son Serviteur.



## LE MANDEMENT D'ENTREE

DE S. G. MGR VILLENEUVE

Nos très chers Frères,

Au moment où nous entrons dans ce diocèse de Gravelbourg, que le Saint-Siège vient de créer et que dans sa condescendance il a voulu confier à notre sollicitude pastorale, nous éprouvons plus vives que jamais les émotions qui nous ont rempli le cœur depuis plus de trois mois, c'est-à-dire depuis le jour où nous avons connu la dignité et le fardeau qui devaient tomber sur nos épaules avec les grâces de l'épiscopat et la charge de vos âmes.

Emotions de crainte et d'humilité personnelle, en songeant à notre propre faiblesse et à l'exiguïté de nos ressources naturelles; émotions pourtant plus grandes encore d'espérance, de joie, de courage et de zèle, en nous rappelant la puissance divine, toujours capable de mener à bonne fin ce qu'elle a entrepris et qui se plaît à choisir ce qu'il y a de plus infime et de plus impuissant pour confondre la sagesse humaine et réaliser les œuvres les plus admirables et les plus imprévues.

Hâtons-nous de l'ajouter, nos très chers Frères, la joie en outre qui paraît avoir rempli unanimement vos cœurs à la nouvelle de la création de ce nouveau diocèse, les sentiments de filiale confiance et d'affectueux empressément qui nous ont été exprimés en votre nom et de toutes parts, le surnaturel appui que vous comptez trouver en notre ministère, nous donnent l'espérance et même la conviction que vous nous accueillerez comme l'envoyé de Dieu et le Pasteur qui vous vient au nom du Seigneur.

C'est dans cette vision d'un bien magnifique à accomplir et d'un zèle généreux à dépenser que nous nous présentons à vous. Cette pensée nous fait oublier les sacrifices que nous a coûtés l'éloignement de notre passé, et les incertitudes d'un avenir plein de promesses, il est vrai, mais non toutefois sans nuages à l'horizon.

## I

Nous n'ignorons pas, en effet, nos très chers Frères, les difficultés financières, sociales et religieuses de votre condition, et, par suite, de la nôtre puisque désormais nous serons votre père et qu'il nous incombe de travailler avec vous, de nous réjouir et de pleurer avec vous, de vous guider enfin au milieu des circonstances les plus diverses pour nous faire parvenir tous au salut suprême là-haut, et dès ici-bas au bonheur d'une parfaite vie chrétienne.

### La crise économique

En ce qui concerne la crise économique par laquelle passe tout le Canada et l'Ouest particulièrement, nous en mesurons la gravité et les considérables répercussions religieuses et sociales. Nous nous proposons bien d'y revenir d'une façon plus expresse, et d'aviser, de concert avec les conseillers les plus expérimentés et tous ceux qui ont à coeur le bien public, aux moyens à favoriser pour rétablir la prospérité antérieure et pour enrayer les maux d'ordre divers qui pourraient naître de la situation présente, par exemple la désertion du sol, l'émigration, la ruine des établissements déjà fondés. De tous ces moyens, il en est deux que nous voulons mentionner tout de suite, et dont nous voudrions nous-même tout le premier vous donner l'exemple, à savoir, une ferme et intelligente économie, un travail assidu et courageux. Mais nous savons bien que la pratique de telles vertus ne saurait être soutenue sans les vues les plus hautes et les plus surnaturelles. Voilà pourquoi tout de suite nous voulons vous y élever. Ne vous étonnez point, nos très chers Frères, que votre premier Evêque se préoccupe ainsi, et au début même de son épiscopat, de votre condition matérielle et sociale. Il entre de la sorte dans la grande tradition de l'Eglise, il marche sur les traces des plus saints Pontifes, des Evêques surtout qui ont présidé à l'établissement de l'Eglise canadienne, et entre tous de ces admirables Evêques missionnaires de l'Ouest qui ont planté la croix et affermi les chrétientés dont sont formés aujourd'hui tant de diocèses. C'est qu'en effet selon la pensée exprimée dans la liturgie sacrée, l'Eglise n'empêche point de considérer l'avantage des biens corporels dus à la munificence divine; au contraire,

elle veut qu'on s'en serve pour mériter en outre les biens de l'éternité: "Ut sic transeamus per bona temporalia ut non amittamus aeterna" (1).

En considérant cette vaste prairie de l'Ouest devenue une mer d'espérance et de richesse, tout un continent d'épis d'or, un incommensurable jardin de blé, le grenier de réserve du monde, enfin une terre génératrice de pain nourricier pour les corps, et de froment d'Eucharistie pour les âmes, il ne nous vient pas à la pensée que Dieu n'ait sur elle de mystérieux desseins, en son auguste Providence. Voilà en effet un pays qui est une véritable terre de Chanaan en Amérique. Le Seigneur n'a pu y amener ses serviteurs fidèles sinon pour y établis son royaume et y faire prospérer son Eglise. "Benedixisti Domine terram tuam." (ps. 84.) Il nous semble donc comme Abraham aux jours antiques entendre à l'oreille de notre foi la parole du Très-Haut qui nous dit: "Va, quitte ton pays et ta parenté, et va-t-en dans la terre que je te montrerai. Tu y deviendras le père d'un grand peuple et tu seras l'objet de mes bénédictions". (Gen. XII, 1, 2.)

Nous avons conscience, nos très chers Frères, qu'à votre tête nous prendrons possession d'une Terre Promise par le Seigneur à ses enfants. Le Créateur a donné la terre à l'homme mais pour y amener l'homme à son amour et par cet amour à l'éternité. Aussi bien le sol fertile est-il l'un des plus grands bienfaits du Très-Haut. Quand on a la terre, on a une richesse inamissible, pourvu qu'on sache s'en servir et la travailler.

Car, nos très chers Frères, il ne faut point oublier que, depuis la chute, l'homme a été condamné au travail, et que c'est à la sueur de son front qu'il lui faut gagner son pain. Tout autre espoir est vain, toute richesse autrement acquise est éphémère. Peut-être commençait-on à l'oublier, et c'est sans doute pour vous le rappeler que le Seigneur dans sa miséricorde vous fait connaître des années moins fécondes. Comme un Père sage et très bon, il vous ménage l'épreuve à l'effet pourtant de vous assagir et de vous faire acquérir d'une manière meilleure des biens plus grands. Comprenez donc ainsi, nos chers fidèles, les desseins de Dieu sur vous en ces temps, et profitez des leçons de repentir de détachement, de patience chrétienne et de renouvellement, qu'ils doivent vous inspirer. "Etenim Dominus dabit benignitatem et terra nostra dabit fructum suum." (ps. 84.) Le Seigneur vous accordera de nouveau sa bienveillance, et la terre produira encore ses fruits. "Campi tui replebuntur ubertate", vos plaines se couvriront d'abondantes moissons... "et valles abundabunt frumento" et vos vallées s'emplieront de froment. (ps. 64.)

(1) Oraison du troisième dimanche après la Pentecôte.

### La question de l'éducation et les droits des parents

La question de l'éducation chrétienne n'est pas, non plus, sans nous préoccuper considérablement. Chargé du salut éternel de vos âmes, nous nous rappelons que nous ne pourrons remplir notre devoir qu'à la condition que les âmes soient éclairées par la révélation chrétienne et la doctrine de l'Évangile. Nous ne pouvons oublier que l'enfance baptisée a droit, en vertu même de son baptême, à une formation religieuse intégralement catholique. La pensée qu'un si grand nombre des enfants confiés à notre sollicitude croîtraient dans une atmosphère religieuse anémiée, au milieu de soucis et de préoccupations toutes terrestres, subissant des influences étrangères et parfois même hostiles à la vraie foi, ne serait pas sans nous affliger beaucoup. Nous entendons bien donner à cette situation toute notre réflexion et notre zèle. Nous portons dans notre âme avec une affection bien vive les institutions catholiques déjà existantes dans notre diocèse pour la formation de l'enfance, et nous mettrons tout notre soin à les soutenir et à les développer. Nous ne pouvons nous empêcher d'exhorter le plus vivement possible les pères et mères à entourer de la vigilance la plus avertie et du dévouement le plus délicat l'instruction religieuse et la formation de leurs enfants dans les habitudes vertueuses. Nous exhortons nos collaborateurs dans le ministère des âmes à se rappeler la tendresse divine du Sauveur pour l'enfance. Nous nous représentons avec inquiétude ce que serait dans dix ou vingt ans notre Église, si la génération enfantine d'aujourd'hui grandissait dans l'ignorance du catéchisme, dans la négligence de la piété, dans l'affaiblissement des convictions religieuses et l'abandon des austères vertus qu'inspire l'Évangile.

Ne l'oubliez point, nos très chers Frères, si un tel malheur devait jamais arriver, vous en seriez largement responsables. Car vos enfants sont la chair de votre chair. La voix du sang autant que le précepte divin vous oblige à leur conserver la lumière de la foi et à leur assurer le bonheur éternel.

Grande et funeste serait votre illusion de croire que cette obligation incombe exclusivement à vos prêtres et à votre Evêque. Sans doute, ceux-ci ont un devoir bien grave à cet égard, dont ils auront à rendre un compte sévère au jour de la divine justice. Mais leur devoir ne détruit point le vôtre ni ne l'absorbe. Il ne vous exempte point de prendre tous les moyens requis pour que vos enfants connaissent leur sainte religion et la pratiquent. Aussi bien vous appartient-il, au premier chef, dans la vie domestique et civile, de leur procurer cet avantage inestimable, de le défendre à tout prix. Aucune autorité au monde ne peut vous dépouiller de ce droit qui est votre premier devoir de parents

chrétiens. Tout en respectant toutes les prescriptions légitimes, vous devez pourvoir à tout prix à l'éducation intégralement religieuse de vos petits. Tel droit et tel devoir, vous les tenez du droit naturel, ils résultent de votre qualité même de pères et de mères de famille.

C'est dans ces sentiments que nous voulons vous voir tous envisager l'avenir et remplir dans la vie civile de cette province chacun votre rôle.

### **Le problème des langues et des nationalités**

A côté de ces deux problèmes dont nous venons de parler, il en est d'autres qui résultent de la diversité même de la langue et des origines de ceux qui composent notre troupeau. Nous ne le nierons point, c'est une condition, en effet, épineuse et qui peut donner lieu à des souffrances ou à des chocs. Toutefois, nos très chers Frères, il nous paraît que nous avons en main la clé des solutions à apporter aux difficultés qui pourraient en résulter. Nous venons à tous avec des sentiments de Père, nous avons au coeur la charité débordante du Coeur de Jésus: comment pourrions-nous ensuite être, du moins de propos délibéré, l'occasion pour quiconque de peine et de mécontentement?

Nous ne cacherons point les principes qui nous animent à l'égard de tous nos fidèles, au sujet de la nationalité et de la langue, et dont s'inspirera inflexiblement notre manière de faire dans tous nos rapports avec eux. Ces principes et ces règles de conduite, nous les emprunterons à l'exemple de notre Sainte Eglise catholique. Soucieuse de laisser à chacun ce qui lui revient par la nature ou l'acquisition, elle ne tente de dépouiller personne ni de sa langue ni de ses traditions légitimes. Sans entrer dans les calculs d'une politique tout humaine, elle laisse à la Providence le soin de fusionner les peuples ou de refaire les Empires. Dès lors que la foi est sauve, que les langues et les races ne se dressent point comme un obstacle à la pénétration de la foi, et qu'elles ne nuisent ni à l'unité chrétienne ni aux vertus surnaturelles et sociales, bien loin de les mépriser, au contraire, l'Eglise les respecte, les honore, se rend à toutes leurs nuances et variétés.

Dans cet esprit elle a formé partout, au centre de la catholicité surtout et sous l'inspiration et la vigilance immédiate des Souverains Pontifes, nombre d'institutions propres à favoriser l'unité de la foi dans la diversité la plus admirable des langues et des coutumes nationales.

Pour notre part, si nos origines canadiennes-françaises nous rattachent au pays de Québec depuis l'arrivée de notre premier ancêtres en Nouvelle France, dès 1648, nous ne pensons pas que notre coeur ni notre zèle en soient rétrécis. Nous portons, en

effet, dans notre affection, avec une sollicitude égale, tous les groupes de nos fidèles, de quelque race et de quelque langue qu'ils soient. Conscient des mérites de ceux qui ont été dans l'Eglise canadienne les aînés et les précurseurs, et dont la langue est, de par la constitution fédérale du Dominion, sur un pied d'égalité avec la langue anglaise, nous ne diminuerons point par le fait notre estime ni notre dévouement à tous les autres. Sans tarder, nous nous appliquerons à nous rendre plus familière encore la langue anglaise et à la parler d'une façon plus parfaite; si nous ne pouvons espérer maîtriser bientôt les autres langues, il n'est pas hors de notre programme de nous essayer, dès que les circonstances nous le permettront, et à l'exemple de nos vénérés collègues dans l'épiscopat de la Saskatchewan, d'étudier en particulier les rudiments au moins de la langue allemande, pour rendre hommage ainsi à nos bien-aimés et nombreux fidèles qui parlent cette langue et nous permettre avec eux des contacts plus libres et plus intimes. Voilà comment nous entendons donner à tous les groupes ethniques de notre diocèse les témoignages de notre respect et de notre affection.

(A suivre.)



### UNE ORGANISATION DIOCESAINE DE SECOURS A GRAVELBOURG

S. G. Mgr Villeneuve, O. M. I., a établi une organisation diocésaine de secours, dont la direction a été confiée à M. l'abbé Philippe Jérôme. Cette oeuvre, nécessaire dans les circonstances, fonctionnera moyennant un double comité dans chaque paroisse. Le premier comité se compose du curé, comme président, du médecin catholique local, si possible, et de deux ou trois paroissiens. L'autre comité est formé de paroissiens chargés de la visite des malades et des indigents, pour distribuer les secours obtenus par le premier comité.

Sa Grandeur fait appel à la charité et à la générosité de tous ceux qui peuvent venir en aide aux régions plus éprouvées du sud de la Saskatchewan où la récolte a été presque nulle cette année. L'oeuvre est placée sous le patronage de saint Vincent de Paul et de sainte Elisabeth.



— Quatre nouveaux Rédemptoristes viennent de partir pour l'Indo-Chine. L'un d'eux, le R. P. Alphonse Fiset, était vicaire depuis trois ans à Sainte-Anne des Chênes, et un autre, le Frère Edouard, est originaire du Manitoba; il appartient à la famille Boulet, de Dunrea.

## LA VISITE DU R. P. PAUL DONCOEUR, S. J.

Le R. P. Paul Doncoeur, Jésuite de Paris et rédacteur aux "Etudes", après avoir donné trois remarquables conférences au cours de l'Exposition Missionnaire de Montréal, en septembre, a visité le Canada de Moncton à Vancouver. Il est venu dans l'Ouest en compagnie du R. P. Théophile Hudon, S. J., ancien professeur au collège de Saint-Boniface et premier recteur du collège d'Edmonton, de 1913 à 1916.

Arrivé à Saint-Boniface le matin du 26 octobre, en la fête du Christ-Roi, il a prononcé le sermon du jour à la cathédrale, à la messe pontificale, et le soir il a fait une éloquente conférence à l'Institut collégial Provencher sur les efforts des catholiques en France, depuis la guerre, pour la conquête des libertés religieuses. Un millier d'auditeurs se pressaient dans la salle. Le lendemain soir, dans une causerie intime, à un dîner donné au collège en son honneur, sous les auspices de l'A. C. J. C., comme d'ailleurs la conférence de la veille, et auquel assistaient une centaine de convives, il a parlé du maréchal Foch. Il a aussi parlé aux élèves dans le cours de l'avant-midi.

A son retour de la côte du Pacifique, le 4 novembre, il a donné une conférence à l'Université de Winnipeg, sous les auspices de l'Alliance Française et traité, devant une salle comble, un sujet philosophique: "Aux sources du réalisme moderne. Essai d'explication de quatre siècles d'histoire". S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, empêché par un voyage d'assister à la conférence de Saint-Boniface, assistait à cette dernière.

Nous n'essaierons pas de rendre compte de ces conférences magistrales, qui ont ravi ceux qui les ont entendues, ni d'analyser l'éloquence du Révérend Père, mais pour en donner une idée et conserver le souvenir de son passage, nous consignerons la célèbre lettre qu'il écrivit à M. Herriot, alors premier ministre de France. Cette lettre est un document. Elle est un peu aussi une biographie du célèbre Jésuite et une pièce qui illustre son magnifique tempérament de chef.

Pour l'honneur de la France...

nous ne partirons pas...

Alors, M. Herriot a fait le grand geste d'ouvrir tout larges les deux bras sanglants de la France et a donné à tous les misérables leur pardon. Par la porte ouverte on a voulu faire passer tous les coupables, les lâches, les insoumis, les déserteurs, les traîtres. S'ils reviennent pour servir et réparer, j'applaudis.

Mais cette même porte, ouverte aux frontières, le même M. Herriot, du haut de la tribune française, nous la montre, à nous, pauvres bougres de religieux, rentrés le 4 août pour la bataille.

Eh bien ! non, nous ne partirons pas. Pas un homme, pas un vieillard, pas une femme ne repassera la frontière.

En 1901, quand on a voté la loi infâme, j'étais tout jeune Jésuite, — il y avait quatre ans que mon père, un vieil officier d'Afrique, m'avait conduit au noviciat de Saint-Acheul, — j'ai fait comme les autres et j'ai pris le train pour la Belgique, honteusement. Mais le 2 août 1914, à 4 heures du matin, j'étais chez mon supérieur. C'est demain la guerre, ai-je dit, ma place est au feu. Et mon supérieur m'a béni et m'a embrassé. Par des trains insensés, sans ordre de mobilisation, j'étais réformé, sans livret militaire, j'ai couru au canon jusqu'à Verdun.

Le 20 août, à l'aube, avant la reprise du combat, à la recherche des blessés du 115ème, j'avançais au delà des petits postes, quand, tout à coup, je fus enveloppé par le craquement de vingt fusils, et je vis mon camarade étendu de tout son long, contre moi, sur la route, la tête broyée. Le poste allemand était à trente pas. J'ai senti à ce moment que mon coeur protégeait tout mon pays ; jamais je n'avais respiré l'air de la France avec cette fierté ; ni posé mon pied sur sa terre avec cette assurance.

Je ne comprends pas encore comment je ne fus pas tué alors, ni vingt fois depuis. Le 10 septembre, j'étais fait prisonnier devant Noyon en plein combat ; en novembre, j'étais de nouveau en France et, en décembre, je retrouvais le feu avec la plus belle des divisions, le 14ème de Belfort. Avec elle, je me suis battu trente mois, jusque devant Mézières. J'ai été trois fois blessé, je garde sous l'aorte un éclat d'obus reçu dans la Somme ; démobilisé, j'ai commis le crime de rester chez moi... Et maintenant, vous me montrez la porte.

Vous voulez rire, Monsieur Herriot.

Mais on ne rit pas de ces choses.

Jamais, pendant cinquante mois, vous n'êtes venu me trouver ni à Tracy-le-Val, ni à Crouy, ni à Souain, ni au fort de Vaux, ni au Reichackerkopf, ni à Maurecas, ni à Brimont, ni à la Côte 304, ni à Tahure... Je ne vous ai vu nulle part me parler de vos "lois sur les Congrégations" ; et vous osez me les sortir aujourd'hui ?

Vous n'y pensez pas...

Ni moi, ni aucun autre (car tous ceux qui étaient en âge de se battre se sont battus), ni aucune femme, nous ne reprendrons la route de Belgique.

Cela jamais.

Vous ferez ce que vous voudrez, vous prendrez nos maisons, vous nous ouvrirez vos prisons — il s'y trouve en effet des places laissées vides par qui vous savez — soit.

Mais, partir, comme nous l'avons fait en 1901? Jamais!

Nous avons aujourd'hui un peu plus de sang dans les veines qu'alors — et puis, soldats de Verdun, nous avons appris aux bons endroits ce que c'est de s'accrocher à un terrain. Nous n'avons eu peur ni des balles, ni des gaz, ni des plus braves soldats de la Garde, nous n'aurons pas peur des embusqués de la politique.

Et je vais vous dire maintenant pourquoi nous ne partirons pas.

Ce n'est pas de courir au diable qui nous effraie. Nous ne tenons à rien, ni à un toit, ni à un champ. Jésus-Christ nous attend partout et nous suffira toujours jusqu'au bout du monde. Mais nous ne partirons plus, parce que nous ne voulons plus qu'un Belge, ou qu'un Anglais, ou qu'un Américain, ou qu'un Chinois, ou qu'un Allemand, nous rencontrant un jour loin du pays, nous pose certaines questions auxquelles nous répondrions comme jadis en baissant la tête: "Le France nous a chassés".

Pour l'honneur de la France — entendez-vous ce mot comme je l'entends — pour l'honneur de la France, jamais nous ne dirons plus cela à un étranger. Donc, nous resterons tous.

Nous le jurons sur la tête de nos morts.

Paul DONCOEUR.



## UN MONASTERE DU PRECIEUX SANG A WINNIPEG

Le 26 octobre, en la fête du Christ-Roi, S. G. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, a célébré la première messe dans le nouveau monastère des Soeurs Adoratrices du Précieux Sang, que six religieuses, venant de London, Ont., ont fondé au No 426, avenue Assiniboine, à Winnipeg. C'est le cinquième monastère du Précieux Sang établi dans l'Ouest canadien. Les autres sont à Saint-Boniface, à Prince-Albert, à Gavelbourg et à Edmonton.

Cette communauté, fondée le 14 septembre 1861 à Saint-Hyacinthe, s'est développée d'une manière remarquable. Elle compte maintenant 23 monastères, dont 17 au Canada, 3 aux Etats-Unis, un à la Havane, un en Chine et un à Rome.



— Le R. P. Pierre Duchaussois, O. M. I., à son retour de l'Extrême-Nord où il a accompagné S. G. Mgr Breynat l'été dernier, s'est arrêté deux jours à Winnipeg et à Saint-Boniface, en se rendant à Montréal, où il va achever la Vie de la Mère Marie-Rose, fondatrice des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie. A la demande de S. G. Mgr Dontenwill, il se rendra ensuite en Afrique pour y écrire l'histoire des missions de la Congrégation des O. M. I.

## MEMOIRE OU NOTICE (1)

**Sur l'établissement de la mission de la Rivière Rouge et ses progrès depuis 1818, présenté à la Propagande le 12 mars 1836 par J. N. Provencher, Evêque de Juliopolis.**

(Suite)

Il y aurait moyen d'établir bien d'autres missions dans l'immense district dont je suis chargé, mais il faudrait pouvoir assurer à ces missionnaires quelques moyens de se vêtir et même de se nourrir, car les sauvages croiront faire assez en les écoutant, ce qu'ils n'obtiendront peut-être pas en arrivant parmi eux. C'est dans tous ces pays du nord qu'il y a moisson abondante, mais pénible à recueillir; et de plus manque d'ouvriers; tout cela, faute de pouvoir donner à ces ouvriers le denier si justement mérité. Seul avec un prêtre jusqu'en 1831, et sans ressource, il ne m'a pas été possible de planter la foi au loin. Maintenant j'ai trois prêtres, dont deux sont chargés des deux postes que je viens de décrire. Le troisième, Mr J.-B. Thibault, a été ordonné dans le pays, dans lequel il arriva en 1833; il parle aussi passablement la langue sauvage; il est chargé en ce moment de la desserte de St-Boniface. Ces trois prêtres sont Canadiens: les Anglais ne veulent pas en admettre d'autres nations.

Le chef-lieu de mes missions, qui est celui de ma résidence, est situé sur la rive droite de la rivière Rouge, vis-à-vis l'embouchure de la rivière Assiniboine; cette rivière, qui vient du couchant, se jette dans la rivière Rouge devant l'église de St-Boniface, qui est ma cathédrale. La rivière Rouge vient du midi; elle reçoit dans son cours une multitude de petites rivières, qui sortent des immenses prairies qui la bordent des deux côtés, et va se jeter dans le lac Winnipeg.

La maison que je bâtis en 1818, et qui ne fut achevée que longtemps après, me servit de logement, de chapelle et d'école. En 1820 une chapelle de 80 pieds sur 34 fut bâtie en bois; elle ne fut mise à l'abri de la pluie et de la neige qu'en 1825; cette chapelle subsiste encore, elle me sert de cathédrale.

En 1820, je descendis à Québec pour rendre compte de ma mission. L'Evêque de Québec, J. O. Plessis, arrivait alors de Rome où il était passé en 1819 pour les affaires de son diocèse et surtout pour en obtenir la division. Il partagea en cinq diocèses, avec l'approbation du St-Siège, ce qui restait du diocèse de Québec, dont la Nouvelle Ecosse avait été séparée quelques années auparavant et Halifax, sa capitale, érigée en vicariat apostolique. Ces cinq diocèses furent Charlottetown, dans le Nouveau

(1) Cf. "Les Cloches", page 230.

Brunswick, Québec, Montréal, Kingston dans le Haut Canada, et le territoire de la Baie d'Hudson qu'on appelle communément le district du Nord-Ouest. Je fus préconisé comme premier Evêque de ce district le 1er février 1820. Comme le printemps de 1821 fut celui de la réunion des deux Compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson, afin d'avoir le temps de connaître quelle tournure prendraient les choses à la Rivière Rouge, ma consécration fut différée jusqu'au 12 mai 1822. Je partis pour ma mission le 1er juin de la même année et arrivai le 7 août à ma destination. Pendant mon séjour en Canada, j'avais été placé curé dans le district des Trois-Rivières. J'avais mis de côté, autant que j'avais pu, les revenus de cette cure, afin d'avoir à mon retour quelque moyen de faire du bien; mais, je ne sais par quel malentendu, mon passage, qui avait d'abord été accordé gratis sur les canots de la Compagnie, me fut refusé au moment du départ; je fus obligé d'en faire les frais, de sorte que je dépensai tout ce que j'avais, et me trouvai absolument sans ressource à mon arrivée. Depuis ce temps la Compagnie a toujours accordé gratis mes passages et ceux de mes missionnaires.

En 1829 je bâtis une maison de pierre pour mon logement; cette maison avait 45 pieds sur 35; elle fut la première bâtisse en pierre dans le pays; elle est malheureusement peu solide. En 1830, je descendis en Canada pour deux fins: la première était d'y trouver un prêtre qui se consacraît uniquement à l'étude de la langue sauvage et ensuite à leur instruction: ce que je trouvai dans la personne de Mr Belcourt, qui est maintenant à la tête d'un établissement uniquement pour les sauvages, comme je l'ai dit plus haut; la seconde était de faire une souscription parmi le clergé et le peuple du Bas Canada pour m'aider à bâtir une église en pierre. Je trouvai de la générosité dans le clergé, quoique ce fût pour la troisième fois que semblable souscription se faisait pour le soutien de cette mission. Cette même année 1830 le Conseil de la Compagnie de la Baie d'Hudson m'alloua cent livres sterlings pour m'aider à bâtir cette église et cela de son propre mouvement. Je passai l'hiver à Québec, et le 26 avril 1831 je quittai Montréal pour retourner à la Rivière Rouge où j'arrivai le 17 juin. J'avais compté sur l'unique maçon qu'il y eût dans le pays, assez habile pour conduire la construction de mon église; à mon arrivée je le trouvai engagé à la Compagnie, qui avait commencé à bâtir une maison en pierre. Il fallut retarder d'un an et faire venir des maçons de Montréal, de sorte que je ne pus jeter les fondations de mon église qu'un mois de juin 1832. Cette église a 100 pieds de longueur sur 43 de largeur en dedans; elle est sur un terrain de 25 acres donné par Lord Selkirk. Cette église, à laquelle j'ai fait travailler tous les ans selon mes moyens, n'est pas encore finie; ses murs se finiront

peut-être pendant le cours de l'été prochain 1836. Ma souscription du Canada, à laquelle se joignirent les dons de l'Association (de la Propagation) de la Foi de Lyon, qui commença à m'allouer une part dans ses distributions annuelles en 1830, ne fut pas employée uniquement à la construction de cette église : il me fallut avec cet argent pourvoir aux besoins de trois prêtres, de deux filles parlant français et sauvage, qui depuis huit ou neuf ans montrent à lire aux petites filles et le catéchisme à toutes les personnes de leur sexe, soit en français, soit en sauvage; deux maîtres d'école furent aussi payés sur cet argent; enfin il fallut faire venir d'Europe les livres nécessaires pour ces écoles. De plus les chapelles, maisons, etc., construites aux deux autres missions mentionnées plus haut, absorbèrent aussi une partie de l'argent qui m'avait été mis en main.

Me voyant au bout de mes finances à la fin de 1834, je formai le dessein de passer en Europe pour exposer en personne les besoins de mes missions et la perspective du bien à faire dans ces contrées du nord. Quelque temps après que j'eus formé le projet de ce voyage, je reçus une requête de la part d'un certain nombre de Canadiens et autres, anciens serviteurs de la Compagnie; ces chrétiens dont les femmes et les enfants sont infidèles, me demandaient des prêtres pour les instruire; ils sont établis dans les environs de la rivière Colombie qui descend des montagnes de Roches et se jette dans l'Océan Pacifique. Le Gouverneur de la Compagnie, auquel je montrai cette requête, m'accorda aussitôt des passages gratis pour transporter des prêtres à cette grande distance, mais à condition qu'ils seraient Canadiens. Tant de choses, qui s'arrangeaient pour ainsi dire d'elles-mêmes, m'encouragèrent à entreprendre un voyage si long et pour lequel je ne sentais aucun attrait. Je quittai la Rivière Rouge le 17 août 1835 et arrivai à Montréal le 12 octobre. Je vis l'Evêque de Québec au sujet de cette mission projetée sur l'Océan Pacifique. Comme ce territoire, du moins en grande partie, semble renfermé dans le diocèse de Québec par la bulle d'érection de cet Evêché, et que l'Evêque de Québec le reconnaît dans un mémoire présenté à la Propagande le 17 novembre 1819, l'Evêque de Québec se décida à y envoyer deux prêtres qui doivent partir au mois d'avril de la présente année. C'est pour mettre ces missionnaires plus à l'aise pour s'étendre dans ce pays qui n'est habité que par des sauvages, que l'Evêque de Québec a demandé au Saint-Siège de joindre à mon district, et de mettre sous ma juridiction, tous les territoires au-delà des montagnes de Roches, où aucune ligne reconnue démarque ou sépare le territoire des Etats-Unis de celui de la Grande Bretagne, et aussi sur les immenses terres sauvages qui avoisinent mon district où le 49ème degré est la ligne des Etats-Unis. Cette ligne reconnue

ne va que jusqu'aux montagnes de Roches. Jamais cette immense étendue de pays le long de l'Océan Pacifique, depuis le Mexique jusqu'au Nord, n'a été visitée par des missionnaires catholiques. Il y a malheureusement un ministre méthodiste rendu dans le pays depuis trois ans, de sorte qu'il est pressant d'y faire passer des prêtres avec d'amples pouvoirs, afin qu'ils ne soient pas gênés dans l'exercice de leur ministère dans un pays, où il faudra au moins trois ans pour avoir des réponses de Rome. Les personnes dignes de foi, que j'ai vues, donnent une grande idée de ce pays où les grains et même les fruits des pays chauds réussissent très bien. Probablement que par la suite il sera nécessaire d'y placer un Evêque: il faut attendre les rapports qu'en feront les missionnaires. Avec l'aide de Dieu, je me propose de visiter ce pays dans trois ou quatre ans. Les missionnaires, qui doivent partir au mois d'avril prochain, ont ordre de donner leurs soins d'abord aux chrétiens du pays, dont les femmes et les enfants sont infidèles, et de s'appliquer en même temps à l'étude des langues du pays. Le Gouverneur de la Compagnie m'a promis qu'il donnerait des ordres pour que ces prêtres ne soient pas exposés à manquer du nécessaire.

(A suivre.)



## L'ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE S. G. MGR MATHIEU

Le 26 octobre marquait le premier anniversaire de la mort du regretté Mgr Mathieu, premier archevêque de Régina. Comme le jour tombait un dimanche, la veille, le 25, plusieurs messes ont été chantées à Québec pour le repos de son âme, en particulier une à Saint-Roch, sa paroisse natale. Les enfants des écoles de cette paroisse, au nombre d'environ 2000, assistaient à cette messe.

Le même jour un service solennel fut chanté dans la chapelle du Séminaire de Québec pour le repos de l'âme de l'ancien professeur et recteur. Ce service avait été annoncé dans toutes les églises de la ville le dimanche précédent.

Pour perpétuer le souvenir du sympathique archevêque au Séminaire de Québec, une magnifique plaque de marbre, portant ses armes et rappelant sa carrière, a été érigée dans la chapelle par les soins de son neveu, M. le notaire Victor Mathieu.

Le service anniversaire de Régina a eu lieu le 29 octobre. Il a été chanté dans la cathédrale par M. l'abbé Allyre Charest, ancien chancelier, en l'absence de S. G. Mgr McGuigan, retenu par la maladie à Edmonton. S. G. Mgr Villeneuve, O. M. I., évêque de Gravelbourg, devait chanter ce service, mais il en fut empêché par un refroidissement pris en route. Il dut passer

deux jours à l'hôpital de Régina. Mgr G.-E. Grandbois, P. A., administrateur "pro tempore" de l'archidiocèse, appelé à Québec par le décès d'un parent, était absent. M. l'abbé T. Forrest, curé de Milestone, dans un sermon anglais, rappela le souvenir, l'oeuvre et les vertus du regretté Archevêque.



## CLUBS NEUTRES

---

Plusieurs associations, d'origine américaine, essaient de s'établir en Europe. Tel le "Rotary". Les autorités ecclésiastiques, en Italie et en Espagne, ont déjà mis les catholiques en garde contre ces organisations qui ne sont pas faites pour eux. L'évêque hollandais vient d'intervenir à son tour. Il reconnaît le but louable que poursuit le "Rotary": rendre les hommes et la société plus honnêtes, plus désintéressés, mais ce but, déclare-t-il, "le Rotary prétend l'atteindre par l'accomplissement du simple devoir moral, en dehors de toute religion. Pour cette raison, il appartient à ces sociétés dont les catholiques doivent s'écarter. C'est pourquoi nous considérons comme notre devoir de déclarer nettement que les catholiques ne peuvent en faire partie." — "La Vie nouvelle."



## LA PRIERE EN FAMILLE

De la "Vie nouvelle"

---

La prière du soir, en commun, dans les familles, est une de nos meilleures traditions.

Hommage collectif rendu à Notre-Seigneur, reconnaissance de son règne sur les sociétés comme sur les individus, elle constitue en même temps un lien puissant entre les parents et les enfants, une source de stabilité familiale.

Etablie dès les premiers temps de la colonie, grâce aux règlements des Confréries de la Sainte-Famille, fondées par Mgr de Laval, elle s'implanta aussitôt dans la plupart de nos foyers. Elle contribua grandement à y maintenir l'esprit chrétien.

Mais notre siècle jouisseur a fait tomber plus d'une pieuse pratique. Celle-ci, bien qu'en usage encore dans plusieurs familles, tend à disparaître peu à peu. La population des villes surtout s'y dérobe. Le souper pris à la hâte, chacun court à ses affaires, à ses plaisirs, à ses oeuvres. Et le foyer désert n'entend plus monter vers le ciel les voix mêlées des parents et des enfants.

Ne laissons pas périr une telle coutume. Gardons-la comme un précieux héritage du passé, une des meilleures sauvegarde du présent, une assurance ferme pour l'avenir.

“L’Apostolat de la Prière” recommande de prier ce mois-ci afin que cette bienfaisante pratique fleurisse dans toutes les familles chrétiennes. Répondons à son appel. Prions chaque jour à cette intention. Faisons plus.

Si par négligence ou autre raison, la prière en famille avait été bannie de notre foyer, voyons à lui redonner dans l’horaire de nos journées sa place privilégiée. Ce n’est pas toujours facile, il est vrai. Telle heure qui convient à celui-ci incommode celui-là. Mais ne faut-il pas faire quelques sacrifices. Et si chacun y met du bon vouloir, si la volonté des parents surtout s’explique clairement, les obstacles finiront par s’aplanir.

Pour plusieurs l’heure la plus propice est aussitôt après le souper, avant que la famille se disperse. Pourquoi ceux qui ne peuvent se réunir au moment du coucher ne l’adopteraient-ils pas.

Trop de bénédictions sont attachées à cette coutume. Coûte que coûte il nous faut la conserver.



### FEU M. L’ABBE ANTOINE PLUCINSKI

---

Le 13 octobre est décédé à Polonia, Man., au diocèse de Winnipeg, M. l’abbé Antoine Plucinski, curé de cette paroisse polonaise depuis dix ans. Le défunt était né à Zywiec, en Pologne, le 2 décembre 1863. Il fut ordonné prêtre le 16 juillet 1890 à Cracovie par le cardinal Dunajewski.

Après avoir exercé le ministère pendant deux ans dans son pays, M. l’abbé Plucinski vint aux Etats-Unis et de là au Canada il y a vingt ans. Il fut successivement curé de Sifton, d’Oakburn et de Polonia. C’est dans cette dernière localité qu’il a été inhumé le 17 octobre.

R. I. P.



### DING ! DANG ! DONG !

---

— Le 12 septembre dernier, à Rome, M. Mussolini a décidé que la fête du 20 septembre, commémorant la chute du pouvoir temporel des Papes, sera désormais remplacée par une fête du 11 février, commémorant les Accords du Latran.

— Le 22 octobre, S. G. Mgr l’Archevêque a béni une cloche pour l’église de Vassar.

— Le 9 octobre l’église de Camperville a été détruite par un incendie. Elle avait été construite en 1910-11 par le R. P. Adélarde Chaumont, O. M. I., avec l’aide des Frères Fafard, Eugène et Adolphe Gauthier. S. G. Mgr Langevin l’avait béni le 13 juillet 1912. C’était une église en pierre, remarquable par

son architecture et son beau clocher. Le maître-autel était un objet d'art dû à l'habileté du Frère Schumaker. M. Sénécal, architecte de Saint-Boniface, avait tracé le plan de cette église.

— M. Camille Bellaigue, le critique musical honoré de l'amitié de Pie X, est décédé à Paris à l'âge de 72 ans. Mgr Perruchot, autre musicien français qui contribua beaucoup à la réforme du chant d'église, est aussi mort récemment.

— Mgr G.-E. Grandbois, P. A., prolonge son séjour à l'archevêché de Régina, à la demande de S. G. Mgr McGuigan, le nouvel archevêque, qui souffre de dépression nerveuse et demeure à Edmonton depuis deux mois. Il administre temporairement le diocèse.

— La "Winnipeg Tribune", dans son numéro du 18 octobre, a publié un intéressant et sympathique article sur le monastère des Trappistes de Saint-Norbert. La "Northwest Review" l'a reproduit, avec ses illustrations, dans son numéro du 1er novembre. Il est dû à la plume de M. A.-V. Thomas, publiciste protestant.

— M. l'abbé Jean-Marie Gagné, vicaire à Saint-Georges, a été nommé curé de Woodridge, et M. l'abbé Rodolphe Bélanger, nouveau prêtre, l'a remplacé à Saint-Georges. M. l'abbé J.-O. Lizotte, ancien curé de Keewatin et de Norman, a été nommé aumônier de l'hôpital Saint-Joseph de Kenora.

— Le 5 octobre un monument a été érigé au R. P. Louis Hennepin, explorateur franciscain, à Minneapolis, Min., à l'occasion du 250<sup>ème</sup> anniversaire de sa découverte des Chutes Saint-Antoine. S. G. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, prit part à la cérémonie. Le 3 juillet 1880, à l'occasion du 200<sup>ème</sup> anniversaire du même événement, Mgr Taché assista aux fêtes célébrées dans la même ville et y porta la parole.

— Le 4 octobre a eu lieu au Lac Saumon, diocèse de Rimouski, une première prise d'habit chez les nouvelles Soeurs Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé, fondées par M. l'abbé Alexandre Bouillon, curé de la paroisse, pour les oeuvres de charité regardant le clergé.



### R. I. P.

— Rde Soeur Desnoyers, des Soeurs Grises de Montréal, ancienne missionnaire de Saint-Boniface, décédée à la maison-mère.

— Rév. Frère Petitedemanche, O. M. I., missionnaire pendant un demi-siècle dans l'Ouest canadien, décédé à Saint-Albert, Alta.